



Succession en attente et succession a venir

Par **gilliers sabine**, le **10/10/2018 à 12:12**

bonjour

Dans un premier temps j'aimerais savoir quelle est la personne "neutre" ou **quelle est la profession qui pourrait me représenter et avoir un droit de regard sur une succession a venir** .. j'habite à 1000 km des biens .. et j'ai appris qu'il y avait des démarches des futurs héritiers dont je fais partie, mais il y a des différents familiaux et je suis tenue à l'écart

d'autre part , j'avais demandé l'aide d'un notaire , mais celui ci ne répond pas a mes attentes c'est pourquoi je souhaite savoir s'il existe une profession pour ce genre de problématique

PS l'expérience de la succession de mes parents m'a prouvé que l'on ne voulait me divulguer certains éléments
merci à vous

Par **youris**, le **10/10/2018 à 13:19**

bonjour,

on ne peut pas avoir un droit de regard sur une succession qui n'est pas ouverte car chaque personne peut organiser sa succession tant qu'elle est vivante et saine d'esprit.
cela explique que le notaire ne vous réponde pas.
salutations

Par **gilliers sabine**, le **10/10/2018 à 14:47**

bonjour et merci

mais j'ai dû mal m'expliquer

1) mes parents sont décédés et le notaire m'a fourni un compte rendu où il manque des éléments, à savoir la pension de retraite de ma mère , et la pension de reversion qui n'apparaissent pas dans le compte rendu et la banque , me dit qu'il n'y a pas de mouvements sur le compte , donc cet argent est bien parti quelque part..

2) je ne peut savoir ce qui se trame derriere mon dos pour la succession de ma tante, qui n'a pas d'enfants .. mais je sais qu'il y a des neveux plus qu'intéressés par les biens de ma tante qui est "placée" en ehpad

c'est donc l'expérience de mes ^parents qui m'autorise à penser qu'il y aura aussi spoliation , profitant de mon éloignement .. c'est pour cela que j'aurais souhaité mandater quelqu'un pour

"surveiller" et faire que ma tante ne soit dépouiller... merci a vous